



COMPTE RENDU DES DEUXIEMES

JOURNEES DE RENCONTRE DES PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE

DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX
(mercredi 16 septembre 2015)

L'Appel-Bordeaux, branche régionale de l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public, remercie le Laboratoire SPH et son directeur, Valéry Laurand, de nous avoir accueillis pour cette deuxième *Journée de rencontre des professeurs de philosophie de l'Académie de Bordeaux*. Nous remercions l'inspection pédagogique régionale, en la personne de Jean-Michel Lespade, notre IA-IPR de philosophie, qui a mobilisé les intervenants et les participants de l'enseignement secondaire. Le but de susciter un temps d'échange et de réflexion entre les enseignants a été atteint.

Notre première rencontre du 13 juin 2014 avait eu pour thème « *Philosophie et absolu* », afin d'approfondir le repère conceptuel du programme de classes de Terminale, « Absolu/Relatif ». Notre deuxième journée du 16 septembre 2015 a porté, quant à elle, sur un champ thématique plus vaste : « *La morale* ». D'ailleurs, l'actualité appelle à une réflexion sur ce thème, en raison de la mise en place généralisée dans l'Education nationale d'un *Enseignement Moral et Civique* (EMC).

La qualité des interventions et des débats ouverts nécessite d'ores et déjà la reprise de cette question lors d'une prochaine journée, notre Régionale prévoyant de se rendre en juin 2016 au lycée Louis Barthou de Pau pour aborder la question suivante : « *Faut-il enseigner la morale ?* ».

Voici une brève présentation des temps forts de nos partages. Après un temps d'accueil et quelques mots d'introduction des organisateurs, respectivement Jean-Michel Lespade, Arnaud Lalanne et Valéry Laurand, les communications ont pu commencer.

En premier lieu, Valéry Laurand a traité la question : « *Qu'attend-on de la morale ?* », en s'appuyant sur la réponse de Sénèque face aux critiques des « moralisateurs », ou des tenants d'une morale « maximaliste ». L'authenticité de l'engagement du sage dans la voie de la vertu (au sens grec de l'*Arête*, l'excellence selon la disposition de notre nature) et la capacité intérieure de rendre « habitable » ce qui nous est donné, permettent de dépasser l'aporie d'une franchise intempestive ou réduite à un pur jugement de valeur, et d'une trop grande retenue, synonyme de repli sur soi. Assumer et revendiquer sa nature, tout en s'efforçant de « *jouer l'homme* », c'est-à-dire de manifester ce qu'il y a d'humain en nous, voilà ce qu'on peut *attendre* d'une morale responsable, sans exagérations moralisantes, selon Sénèque.

Après un riche débat, Alexis Cartonnet, professeur de philosophie au Lycée Anatole de Monzie de Bazas, a exposé trois concepts de la « morale hyperbolique » de Derrida : « *L'in-du, l'impossible et l'inconditionnel* ». A travers les figures les plus paradoxales de la morale derridienne, par exemple celles de l'exigence d'un « *devoir sans dette* », d'une « *hospitalité gracieuse* » où l'on est accueilli chez l'autre « *comme chez soi* », ou encore celles du risque d'une promesse de l'impossible ou plutôt de l'*intenable*, et celles d'un pardon de l'*impardnable*, nous avons pu découvrir non seulement l'approche derridienne d'une morale radicale et authentique au-delà des impasses déconstructionnistes et herméneutiques, mais encore son fondement théologique, plaçant toujours la morale et la justice par-delà le devoir formel et la trame politique qui enchevêtre plusieurs régimes de souveraineté. De nombreuses questions ont permis de mettre en perspective

la pensée originale de Derrida avec les positions plus classiques ou plus connues de Kant, de Lévinas, ou même de Frans B. M. de Waal à propos de *l'empathie*.

C'est d'ailleurs sur ce thème du « *sens moral* » qu'Anne-Marie Rivaud, professeur de philosophie au Lycée des Graves de Gradignan, a repris les débats, après la pause conviviale du déjeuner partagé au restaurant de la *Ferme du Compostelle* à Pessac. L'analyse montre d'abord la double aporie d'une morale du devoir trop rigide et d'une affectivité morale trop exacerbée et inefficace dans la pratique, notamment en situation de soin à la personne souffrante. Les études scientifiques convergent vers l'affirmation de l'existence d'une « tendance naturelle à la moralité », même s'il serait ridicule, comme le montrait déjà Hutcheson, de chercher *l'organe du sens moral*, à moins de le penser dans l'ordre du symbolique, à la façon dont nous recueillons les études contemporaines sur le fonctionnement du cerveau pour penser *l'empathie*. En effet, la moralité peut se définir comme le processus qui part d'un instinct naturel empathique et qui s'accomplit dans une culture du souci de soi et de la « sollicitude » pour autrui, selon les perspectives développées par Paul Ricoeur dans *Soi-même comme un autre*. La discussion qui a suivi a montré toute la difficulté de l'interprétation des signes qui constituent le langage ou *l'expressivité sensible de la vie morale*. Ainsi, dans le milieu médical, comme dans le milieu éducatif, il n'y a qu'un pas de la « bienfaisance » ou de la « *bienveillance* » à la maltraitance, comme du souci du « *bien-être* » de l'élève à la négation d'une morale commune.

C'est par cette formule qu'ont été introduites les « *Remarques sur la morale laïque* » de Christophe Miqueu, maître de conférences à l'ESPE d'Aquitaine. La laïcité doit être distinguée d'une simple valeur ; c'est un principe. En ce sens, la formule omniprésente, y compris dans les textes « officiels », d'une « *valeur de la laïcité* » crée une confusion conceptuelle, et risque même de détourner l'homme et le citoyen de la compréhension d'une « morale commune », constitutive des principes philosophique et juridique du régime républicain. L'étymologie de la laïcité renvoyant au *Laos*, au peuple, par opposition au *Clerc*, telle que la présente en particulier Ferdinand Buisson dans son *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* (édition de 1911), a le mérite de poser le contexte dans lequel les luttes entre partis « cléricaux » et « anticléricaux » se sont déroulées, en particulier dans le système politique et éducatif français. Nous restons d'ailleurs aujourd'hui encore héritiers du débat né au moment de la Révolution française, définissant la « morale laïque », soit comme le moyen d'« instruire » l'homme en vue de former un « individu éclairé », selon le souhait de Condorcet, soit comme œuvre de « régénération » d'un peuple, l'éducation devenant le lieu de la formation du citoyen sensible à la morale « collective », selon la vision de Robespierre ou de Louis-Michel Lepeletier de Saint-Fargeau. A l'heure où l'enseignement de la « morale laïque » en France promise par Vincent Peillon en 2012 se réalise en 2015, mais à travers un « *Enseignement Moral et Civique* », encadré par un discours répétant à satiété « les valeurs républicaines partagées », sans donner un contenu précis à cet enseignement des valeurs, il est bon de rappeler une définition de la laïcité comme « principe d'organisation de la vie commune » et de tordre le cou à deux idées reçues : la laïcité ne se réduit pas à la liberté d'expression, mais s'incarne d'abord dans le développement de la « liberté de conscience », et la laïcité ne signifie pas seulement la « fraternité », même si la valeur de fraternité conditionne le respect du principe de laïcité.

A la suite de ces remarques et de l'ampleur du débat suscité, il est décidé que ces questions décisives seront reprises lors d'une prochaine journée en juin à Pau, à l'invitation de l'Appép-Bordeaux, qui a ensuite tenu son Assemblée Générale.